

**Procès-verbal du Conseil d'Administration
du collège de l'Evre
Mardi 3 octobre 2023**

18h05 : Ouverture de séance, Mme la Principale vérifie si le quorum est atteint (16 membres sont présents). Madame Donval présente les nouveaux personnels, ainsi que l'ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la séance précédente
3. Présentation du rapport pédagogique 2022-2023
4. Présentation du projet d'établissement 2023-2026
5. Bilan de rentrée et calendrier 2023-2024
6. Répartition des IMP (indemnité pour mission particulière)
7. Présentation du protocole de remplacement de courte durée (RCD) et des Missions complémentaires (PACTE)
8. Modalités de vote aux élections des représentants de parents (élections au conseil d'administration)
9. Convention Service Sanitaire avec la faculté de santé d'Angers
10. Convention UPE2A avec le collège Joachim Du Bellay (Cholet)
11. Convention Classe Relais avec le collège Joachim Du Bellay (Cholet)
12. Convention de mise à disposition du matériel informatique avec le conseil départemental année 2022-2023
13. Principe généraux des voyages (modification)
14. Présentation voyage en Normandie (niveau 5ème)
15. Présentation voyage en Allemagne (germanistes 4ème et 3ème)
16. Sortie canoë
17. Modalité d'attribution des fonds sociaux et répartition des fonds sociaux.
18. Délégation de signature à l'adjoint gestionnaire pour valider les commandes du SRH
19. Occupation logement par nécessité absolue de service (adjointe gestionnaire Mme QUEZEL)
20. Achat ordinateur bureau infirmière scolaire et accueil du collège
21. Devis Le Refuge (Lutte contre les discriminations niveau 4ème)
22. Questions diverses

1- Désignation du secrétaire de séance

M. Alloschery, représentant du personnel, est désigné comme secrétaire de séance.

2- Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Rappel est fait sur les principaux points évoqués lors du dernier conseil d'administration.

L'adoption du procès-verbal est soumise au vote :

Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0

3- Présentation du rapport pédagogique 2023

Le rapport pédagogique, rédigé par Mme Ponda, est présenté. Madame Donval en profite pour la remercier de son travail, qui a grandement facilité la transition entre les directions.

18h10 : Arrivée de Mme Peltier, représentante des personnels, portant le nombre de votants à 17 personnes.

Le rapport pédagogique reprend les actions et bilans des équipes pédagogiques de l'année passée. On y trouve également le bilan de Vie scolaire rédigé par M. GOHIER, de l'infirmerie et de la Psy-EN.

Un point est fait sur :

- Les résultats aux examens

L'accent est mis sur la bonne réussite de la promotion de 3^{ème} l'an dernier, obtenant un taux de 90,4% de réussite en filière générale, contre 89,3% à l'échelle nationale. (33% pour la filière professionnelle / 100% pour le CFG)

- L'orientation des élèves Post 3^{ème}

53% des élèves sont orientés vers une seconde générale et technologique, 45% vers une seconde professionnelle et 2% vers un CAP.

3 élèves maintenus (un élève parti en fin de 4^{ème} en 3^{ème} prépa métier a changé de projet et revient au collège pour viser une autre voie que l'apprentissage, un élève nous arrive d'un autre établissement, un autre élève en décrochage et dont l'orientation post 3^{ème} n'était pas possible)

4 – Présentation du projet d'établissement 2023-2026

Le projet d'établissement a été réécrit l'an passé lors de 2 journées banalisées (21 octobre 2022, 16 décembre 2022).

Il est construit sous trois axes. Chaque axe est relié à des objectifs et actions avec des indicateurs de réussite. Madame la Principale présente les axes du dit projet :

Axe 1 : Permettre la réussite de tous les élèves (savoir fondamentaux, décrochage scolaire, école inclusive, associer l'élève à son parcours).

Axe2 : Favoriser le bien-être collectif (mener des actions afin de développer le sentiment d'appartenance au collège, créer des conditions d'épanouissement, former des citoyens (valeur de la république, développement durable, entraide...) et être attentif au bien être des personnels.

Axe 3 : Promouvoir une ouverture culturelle, de communication et d'échanges :

Permettre à tous les élèves de vivre des expériences culturelles, sportives et artistiques.

Le partenariat avec la Loge est reconduit, des activités sportives tel que le cross sont reconduites (permet également de développer le sentiment d'appartenance et le bien-être). Des séjours à l'étranger sont prévus et d'autres nous seront soumis ce soir.

L'idée est aussi de conforter l'image positive du collège : en passant par le contact avec les familles, la réactivité des personnels de l'établissement, l'instauration d'un dialogue constructif, mais aussi une refonte du site E-Lyco. 2 enseignants se sont proposés pour œuvrer en ce sens.

Madame la principale met également en avant le dispositif ADAGE dans la réalisation de l'Axe 3, aidant au financement des projets en cours (8000€ disponibles).

L'adoption du projet d'établissement 2023-2026 est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

5- Bilan de rentrée et calendrier 2022-2023

A ce jour, il y a 318 élèves au sein du collège, répartis dans 13 classes et une classe ULIS

3 divisions de 6^{ème} : 72 dont 3 ULIS (moyenne de 24 élèves par classe)

3 divisions de 5^{ème} : 70 dont 3 ULIS (moyenne de 23 élèves par classe)

3 divisions de 4^{ème} : 81 dont 2 ULIS (moyenne de 27 élèves par classe)

4 divisions de 3^{ème} : 95 dont 3 ULIS (moyenne de 23 élèves par classe)

Soit 318 élèves au total.

Calendrier :

- Remise des diplômes : vendredi 20 octobre à 18h30
- Journée portes ouvertes : samedi matin 27 janvier 2024
- DNB blanc n°1 : 15 et 16 février 2024
- DNB blanc n°2 : 6 et 7 mai 2024
- Stage d'observation en entreprise 3^{ème} : 19 au 23 février 2024
- Epreuve orale du DNB : mercredi 12 juin 2024
- Voyages en Espagne (Barcelone) : dimanche 14 au vendredi 19 avril 2024

6 – Répartition des IMP

Les IMP sont des indemnités pour missions particulières faites par les enseignants hors face à face élèves.

- Taux 3 : 1250 € par an
- Taux 2 : 625 € par an
- Taux 1 : 312.50 € par an

Les Missions suivantes sont soumises au vote :

Mission particulière :	Taux IMP
Coordination EPS (Mme HELARY)	3
Référente décrochage scolaire (Mme BENISVY-GUILLET)	3
Référente harcèlement (Mme BENISVY-GUILLET)	3
RUPN (M. ALLOSCHERY)	3
Autre mission : admin ENT (M. ALLOSCHERY)	2
Autre mission : admin ENT (M. POIROUX)	2
Référente culture (Mme BLOUIN)	1
Coordinatrice Devoirs Faits (Mme JAMBET)	1
Autre mission : admin compte ENT élèves (Mme CHEDEVILLE)	1
Autre mission : coordination médiation par les pairs (Mme LE GUERN)	1

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

7- Protocole de remplacement de courte durée et autres missions complémentaires.

Le collège a été doté de 30 PACTES. Un PACTE peut correspondre à une mission de coordination, ou à une mission contingentée en heure.

En cette rentrée le collège utilise 24,5 PACTE.

2,5 PACTE de remplacement de courte durée

22 PACTES (devoirs faits, découverte des métiers, coordination de projet, école ouverte).

Madame la Principale détaille le protocole de remplacement construit avec les enseignants en conseil pédagogique prévoyant, pour les enseignants qui se sont engagés dans un PACTE RCD :

- 1 créneau de remplacement dans leur emploi du temps (ils seront sollicités sur d'autres créneaux suivant les besoins et suivant leurs disponibilités).
- Un délai de prévenance 48h
- Une information transmise par mail

8 – Modalité de vote aux élections des représentants de parents d'élève.

Les élections se dérouleront le vendredi 13 octobre. Il est expliqué que, malgré la possibilité de mettre en œuvre le vote électronique pour les élections des représentants des parents au conseil d'administration, une nouvelle circulaire sortie fin août n'a pas permis à Pronote de se mettre en conformité pour pouvoir le proposer cette année.

Le vote par correspondance uniquement est donc proposé encore une fois cette année, mais la possibilité d'un vote électronique sera ré abordée en fin d'année scolaire.

Cette modalité de vote aux élections est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

9- Convention service sanitaire de santé

Des étudiants en étude de santé se proposent pour venir faire des interventions auprès des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} sur les thèmes sommeil et écran.

Ceci s'inscrit dans le Parcours éducatif Santé des élèves. Il y aura 3 interventions dans chaque classe et un stand de prévention sur deux midis.

La signature de cette convention est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

10- Convention UPE2A (Collège Du Bellay)

Convention pour permettre à des élèves allophones de suivre des cours de FLS au collège Joachim Du Bellay à Cholet.

La signature de cette convention est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

11- Convention Classe Relais (Collège Du Bellay)

Convention pour permettre à des élèves en décrochage scolaire de suivre une session de cours (7 semaines) dans la classe relais du collège Joachim Du Bellay à Cholet.

La signature de cette convention est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

12- Convention de mise à disposition du matériel informatique par le conseil départemental (année 2022-2023)

Convention qui permet la mise à disposition d'un matériel informatique et numérique répondant aux besoins pédagogiques des équipes de l'établissement. Il a permis, entre autre, le renouvellement de l'ensemble du parc informatique pédagogique du collège l'année dernière.

La signature de cette convention est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

13- Principes généraux des voyages

Il est fait mention du problème de non paiement de la cantine pour certaines familles. Pour remédier partiellement à la situation, il est proposé de modifier les principes généraux des voyages en ajoutant :

« Dans le cas où la famille ne serait pas à jour du paiement de la cantine, le trop versé pour le voyage ou la sortie ne sera pas remboursé mais viendra réduire la dette de cantine due par la famille. »

Cette modification est soumise au vote :

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

14- Présentation du voyage en Normandie (5^{ème})

Mme Jambet nous présente le programme : le séjour aura lieu dans un château en Normandie, tenu par des anglophones. L'idée est de pratiquer la langue sans affronter toutes les complications actuelles d'un voyage dans un pays anglo-saxon. Les élèves resteront sur place, de nombreuses activités pédagogiques leur seront proposées. Il est précisé que la participation des accompagnateurs ne sera pas financée par les familles. Cette participation est prise en charge par le collège.

Est soumis au vote du CA : le tarif du voyage en Normandie (25 au 29 mars 2024) pour les élèves de 5^{ème} pour un coût maximal de 390€ maximum par participant, ainsi que le budget prévisionnel présenté, l'autorisation donnée à la chef d'établissement de signer tous contrats et accepter les dons y afférant.

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

15- Présentation du voyage en Allemagne (4^{ème} et 3^{ème} germanistes)

Est soumis au vote du CA : le tarif du voyage en Allemagne (8 au 12 avril 2024) pour les élèves germanistes de 4^{ème} et 3^{ème} pour un coût maximal de 400€ par participant, ainsi que le budget prévisionnel présenté, l'autorisation donnée à la chef d'établissement de signer tous contrats et accepter les dons y afférant.

Il est encore une fois précisé que la participation des accompagnateurs ne sera pas financée par les familles. Cette participation est prise en charge par le collège.

Ce voyage est organisé avec le collège Georges POMPIDOU à Orée d'Anjou

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

16- Sortie canoë

M. Plaçais nous présente cette sortie, qui aura lieu en fin d'année. Sur une journée, les élèves réaliseront une randonnée de 15km le matin, puis 2 groupes seront constitués pour faire à tour de rôle plus d'une heure de canoë, accompagnés par les enseignants. La participation des élèves sera conditionnée par l'acquisition ou non du certificat d'aisance aquatique.

Est soumis au vote du CA : la sortie rando – canoë pour les élèves de 4^{ème} pour un coût maximal de 4€ par participant, ainsi que le budget prévisionnel présenté, l'autorisation donnée à la chef d'établissement de signer tous contrats et accepter les dons y afférant.

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

17- Modalité d'attribution des fonds sociaux et répartition des fonds sociaux

Pour faire suite aux difficultés pour certaines familles de payer les dépenses de cantine de leurs enfants, les modalités d'attribution des fonds sociaux sont soumises au vote, avec la répartition suivante : 30% fond collégien, 70% fond collégien des cantines.

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

18- Délégation de signature à l'adjoint gestionnaire pour valider les commandes du SRH (service de restauration et d'hébergement)

Madame la principale explique, pour information, qu'elle délègue à l'adjoint gestionnaire, la validation des commandes du service de restauration et d'hébergement, cette délégation ne nécessitant en fait pas l'approbation du conseil d'administration.

19 – Occupation logement par nécessité absolue de services (NAS) par Mme QUEZEL, adjointe gestionnaire

Madame la principale explique, pour information, l'occupation par Mme QUEZEL, du logement précédemment occupé par Mme Ponda, dans le cadre de la nécessité absolue de services.

20 – Achat ordinateur bureau infirmière scolaire et accueil

Pronote ne supportant plus Windows 7, les PC de l'infirmier et de l'accueil du collège ne peuvent plus l'exécuter. Trop vieux pour pouvoir supporter Windows 10, ils doivent donc être remplacés. Madame la principale soumet donc au vote du conseil l'autorisation d'achat de 2 unités centrales de bureau.

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

21- Devis Le Refuge (Lutte contre les discriminations niveau 4^{ème})

Madame Bénisvy-Guillet propose de faire intervenir au collège, pour le niveau 4eme, une association nommée « Le Refuge » visant à lutter contre les discriminations, en particulier envers les jeunes issus de la communauté LGBT. Le conseil vote l'autorisation de la chef d'établissement à signer le devis de 180€ pour cette intervention.

Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0

22 – Questions diverses

Pas de questions diverses déposées suivant le préavis habituel. Madame Giet, représentante des parents demande le nombre d'élève notifiés SEGPA qui sont scolarisés au collège. Madame Donval lui répond qu'elle a connaissance d'une situation mais ne peut pas lui fournir de réponse précise.

Levée de séance à 19H50

Prochain CA : jeudi 23 novembre à 18h

La Principale



Anne DONVAL

Le secrétaire de séance



Vincent ALLOSCHERY